

La VIe République

Quels sont les problèmes que pose la loi NOTRe et qui font que la France Insoumise souhaite l'abroger?

En quoi cette loi crée de nouvelles féodalités et l'éloignement du pouvoir des citoyens?

Depuis son instauration, la réforme territoriale accentue la concentration des pouvoirs de barons locaux. La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) ne fait rien de moins qu'opérer un tri sélectif entre les citoyen·ne·s en fonction de leur lieu de vie, accentué par l'inégalité de dotation entre communes urbaines et rurales.

Elle est attentatoire à la citoyenneté, à la démocratie et aux principes républicains fondamentaux.

Élaborés sans réelle information ni participation de la population, les programmes d'État pour l'aménagement du territoire s'inscrivent depuis des décennies dans la logique de l'Europe libérale et de ses traités et directives.

L'État a ainsi géré ses investissements à l'aune de stratégies austéritaires et productivistes. Les dotations ont notamment connu une baisse drastique sous la présidence Hollande. La nation entière et ses valeurs républicaines payent au prix fort cet asservissement aux exigences de l'Union européenne.

Les conséquences de ces choix se font particulièrement sentir dans les zones rurales. Les services publics y connaissent une nette dégradation, jusqu'à disparaître de certains lieux de vie. Écoles, lieux et réseaux de création culturels, hôpitaux, médecins, bureaux de poste, transports publics et dessertes ferroviaires... Tous les secteurs sont touchés.

Référence ID de l'article : #1101

Auteur : Simon Verdière

Dernière mise à jour : 2017-07-20 20:35